

**Obligation d'entretien envers des enfants**

Nom et prénom	No AVS	
NPA, lieu, rue, numéro	Date de naissance	Etat civil

- 1 Enfants jusqu'à 18 ans révolus, enfants en incapacité de gain jusqu'à 20 ans révolus ou enfants en formation envers lesquels vous-même, votre conjoint(e) ou votre partenaire enregistré(e) avez une obligation d'entretien (si vous avez plus de quatre enfants concernées, veuillez utiliser un nouveau formulaire):

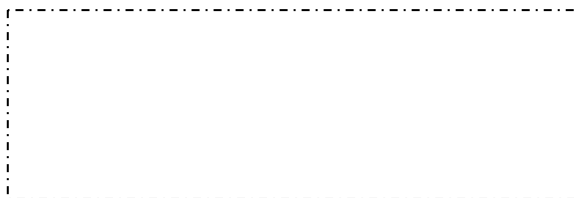
	1 <sup>er</sup> enfant <input type="checkbox"/> m <sup>1)</sup> <input type="checkbox"/> f <sup>1)</sup>	2 <sup>e</sup> enfant <input type="checkbox"/> m <sup>1)</sup> <input type="checkbox"/> f <sup>1)</sup>
Nom		
Prénom		
Lieu de domicile / pays		
Date de naissance		
No AVS		
Activité de l'enfant <sup>2)</sup>		
Lien avec l'enfant <sup>3)</sup>		

	3 <sup>e</sup> enfant <input type="checkbox"/> m <sup>1)</sup> <input type="checkbox"/> f <sup>1)</sup>	4 <sup>e</sup> enfant <input type="checkbox"/> m <sup>1)</sup> <input type="checkbox"/> f <sup>1)</sup>
Nom		
Prénom		
Lieu de domicile / pays		
Date de naissance		
No AVS		
Activité de l'enfant <sup>2)</sup>		
Lien avec l'enfant <sup>3)</sup>		

1) m: de sexe masculin      f: de sexe féminin

2) Veuillez préciser l'activité (école, apprentissage, études, du ... au ..., activité professionnelle depuis le ..., etc.). Joindre le contrat d'apprentissage ou une attestation de l'institut de formation.

3) Père/mère, beau-père/belle-mère, père nourricier/mère nourricière d'enfants accueillis, père adoptif/mère adoptive, frère/sœur, grand-père/grand-mère.



2 Avez-vous touché des allocations pour enfants et/ou de formation professionnelle jusqu'ici et voulez-vous maintenant les faire valoir auprès de l'assurance de chômage ?

 oui non

- elles sont versées à l'autre parent

- autre motif:

3 Une autre personne (p. ex. votre époux/épouse) a-t-il/elle droit aux allocations pour enfants et/ou de formation professionnelle ? C'est toujours le cas lorsque cette personne touche un revenu minimum de 570 CHF par mois ou de 6'840 CHF par année (état le 1<sup>er</sup> janvier 2009).

 oui non

**Remarques:**

**Avertissement**

Veillez répondre à toutes les questions. Chaque question sans réponse entraîne une recherche supplémentaire d'informations et peut ainsi retarder le versement de l'indemnité de chômage.

**Attestation**

J'atteste avoir répondu complètement et conformément à la vérité à toutes les questions et prends connaissance du fait que je suis pénalement punissable pour les fausses indications données ou pour les faits que j'aurais cachés, si cela devait conduire à un versement indu d'indemnités de chômage et à un remboursement des montants perçus.

Lieu et date

La personne assurée

Annexes:

- livret de famille, certificat de naissance ou document équivalent
- certificat AVS (s'il existe)
- contrat d'apprentissage, attestation de l'institut de formation pour les enfants en formation